**LE RAPPORT DE FORMATION SUR MESURE :**

1. PLAN ET CALENDRIER DE TRAVAIL

Avec le ou la formateur/trice, déterminez le travail à accomplir, le nombre d’heures, la durée de la formation et inscrivez les dates de début et de fin dans votre demande. **Veuillez noter que les projets doivent se réaliser entre le 1er juillet 2024 et le 1er mars 2025 ou, pour le cycle du printemps, entre le 1er avril 2025 et le 30 juin 2025.**

1. CONTENU DU RAPPORT DE FORMATION

Dès que vous terminez le projet de formation sur mesure, il est important d’envoyer rapidement votre rapport par courriel à : [formation@rcaaq.org](mailto:formation@rcaaq.org)

Celui-ci doit contenir :

* La facture du.de la formateur.trice adressée au RCAAQ accompagné d’un spécimen de chèque.
* Le rapport du.de la formateur.trice. Vous trouverez dans ce dossier un modèle que vous pouvez utiliser. Vous pouvez également choisir un autre gabarit.
* Remplir la fiche de participation (le document Excel) pour confirmer les présences des participants. Ce formulaire doit obligatoirement être **signé par le.la formateur.trice**.
* Le RCAAQ fera parvenir une fiche d’appréciation à tous les participant.e.s par courriel. Il est très important de le remplir afin de donner des rétroactions au formateur.trice.

